

dudit Juge de soit communiqué: quatrième Interrogatoire subi par ledit Damiens devant ledit Juge le 11. dudit mois de Janvier, ensuite duquel est l'Ordonnance dudit Juge de soit communiqué: cinquième Interrogatoire subi par ledit Damiens devant ledit Juge le 12. dudit mois de Janvier au bas duquel est le Décret de prise de corps décerné par ledit Juge contre Julien le Guerinays, dit Saint Julien, ledit jour 12: quatrième continuation d'information faite par ledit Juge, ledit jour 12. Janvier, au bas de laquelle est son Ordonnance de soit communiqué, & le Décret de prise de corps décerné par ledit Juge sur conclusions, ledit jour 12. Janvier, contre le nommé Saint Jean, Domestique désigné audit Décret, & il est ordonné en outre que l'information seroit continuée: cinquième continuation d'information faite par ledit Juge le 13. dudit mois de Janvier, ensuite de laquelle est l'Ordonnance de soit communiqué, & le Décret de prise de corps décerné le même jour 13. Janvier, contre la femme dudit Damiens, & la nommée Marie Elisabeth Damiens; l'Interrogatoire subi le 14. dudit mois devant ledit Juge, par Julien le Guerinays, au bas duquel est l'Ordonnance dudit Juge, portant soit communiqué; le Procès-Verbal d'écrou du nommé Aubrais, dit Saint-Jean, Domestique, es Prisons de Versailles, le 15. dudit mois de Janvier; l'Interrogatoire subi par ledit Aubrais, dit Saint-Jean, ledit jour 15. Janvier, au bas duquel est l'Ordonnance dudit Juge, portant soit communiqué, & le Décret de prise de corps décerné par ledit Juge contre le nommé Condé, Domestique, & la nommée Chevalier, Cuisinière: sixième Interrogatoire subi par ledit Damiens le 16. dudit mois de Janvier; la Réquête présentée audit Juge par ledit Aubrais, afin de liberté provisoire de sa personne, au bas de laquelle est l'Ordonnance dudit Juge, renduë sur conclusions, le 17. dudit mois de Janvier, qui a ordonné que ledit Aubrais seroit mis en liberté, à la charge de se représenter en état d'ajournement personnel à toutes assignations, & d'élire domicile, ensuite est le Procès-Verbal de mis en liberté, contenant ses soumissions & élection de domicile: le Procès-Verbal d'écrou de Quentin Ferard, dit Condé, Domestique,